SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS
SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES
2021-2026

QU'EST-CE QU'UN SPASER ?

Il s'agit d'un Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables. Anciennement appelé SPAR (Schéma de promotion d'achats responsables), il permet de guider une politique d'achats publics en développant la part d'achats durables et la prise en compte des dimensions environnementales, humaines, conjointement avec l'aspect économique.

Cette feuille de route pluriannuelle, conçue avec les agents du Département et leurs partenaires de l'insertion, de la transition écologique et de l'économie sociale et solidaire, intègre des actions et des objectifs clairs.

Une obligation légale
au dessus de 100 M€ d'achats annuels

La loi (Article L 2111-3 du Code de la commande publique) impose aux collectivités territoriales de se doter d'un SPASER à partir de 100 M€ d'achats annuels.
Ce montant est susceptible d'évoluer, à la baisse, dans les mois ou les années à venir.

Avec un montant d'achats annuel ne dépassant pas 95 M€, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle n'est pas concerné par cette obligation.

Art. L 2111-3
Code de la commande publique

« Les collectivités territoriales et les acheteurs soumis au présent code dont le statut est fixé par la loi adoptent un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables lorsque le montant total annuel de leurs achats est supérieur à un montant fixé par voie réglementaire. Ce schéma, rendu public, détermine les objectifs de politique d'achat comportant :

- *des éléments à caractère social visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés,*
- *des éléments à caractère écologique,*
- *des modalités de mise en œuvre et de suivi annuel de ces objectifs.*

Ce schéma contribue également à la promotion d'une économie circulaire. »

Un engagement du Département de Meurthe-et-Moselle
ancré dans la continuité

Une trentaine de collectivités territoriales sur 160 collectivités potentiellement concernées ont déjà adopté un SPASER (source : recensement RTES février 2020). Ainsi, le Département a souhaité, dès fin 2019, se doter d'une feuille de route cohérente et réaliste. Cette démarche innovante, volontaire est centrée sur l'humain. En adéquation avec les engagements liés aux enjeux du développement durable :

- Dès 2008, le Département de Meurthe-et-Moselle développe les clauses d'insertion dans ses marchés publics et consolide en parallèle l'accompagnement des opérateurs privés avec le recrutement de 6 chargé.e.s de développement afin de répondre aux exigences posées par ces clauses.
- En 2011, il est le premier département à obtenir le label *Territoire de commerce équitable*.
- Depuis 2014, il structure un partenariat fort et innovant avec les acteurs du BTP, à travers une convention devenue quinquennale et renouvelée en 2018.

Avec son SPASER adopté à l'unanimité lors de la session de décembre 2020, soit à peine un an après en avoir lancé le projet, le Département de Meurthe-et-Moselle se dote d'un outil structurant et formalisant une approche de la commande publique conforme à une politique publique transversale.

4 AXES - 13 OBJECTIFS - 20 ACTIONS

	FICHE	OBJECTIF	ACTION
1 AXE TRANSVERSAL			
Connaître	1	Structurer et systématiser la réflexion développement durable	Encadrer et former les services acheteurs à la démarche de « sourcing »
S'organiser	2		Construire une feuille de route du questionnement développement durable
S'organiser Anticiper	3	Programmer et qualifier les marchés annuellement et les faire connaître aux opérateurs économiques	Établir une programmation qualifiée des marchés de l'année N
Connaître	4	Rendre visible la démarche développement durable	Distinguer systématiquement la dimension durable dans les CCAP de chaque marché départemental
3 AXES THÉMATIQUES			
AXE ENVIRONNEMENT			
S'organiser	5	Gérer et réduire les déchets	Sur les routes, dans les bâtiments : optimiser le réemploi et la gestion des déchets de chantier
S'organiser	6	Préserver la biodiversité	Mieux gérer les espaces verts avec une approche écologique forte
Agir	7	Préserver les ressources en allongeant la durée de vie des fournitures	Initier une approche budgétaire axée sur le moyen / long terme
Expérimenter	8	Prendre en compte tous les impacts environnementaux d'un achat : travailler en coût global, analyse du cycle de vie	À court terme : expérimenter un critère coût global
S'organiser	9	Limiter / réduire l'émission de gaz à effets de serres / polluants tant au niveau interne qu'auprès de nos prestataires, fournisseurs	Systématiser l'approche « baisse des gaz à effet de serre » par les critères / engagements du conseil départemental
AXE SOCIAL INSERTION			
Connaître	10	Faire connaître, suivre et renforcer la place de l'insertion dans la commande publique	Systématiser le suivi et la restitution aux services acheteurs
Anticiper	11	Sécuriser une organisation permettant de maximiser le levier pour l'insertion à partir de la commande publique départementale	Mettre en œuvre une analyse partagée entre l'insertion et les acheteurs dès la phase de recensement des intentions d'achats de la collectivité pour 100 % des marchés
Expérimenter	12	Expérimenter des pratiques de consultations plus ouvertes et qualitatives	Coupler la condition d'exécution avec le jugement de valeur qualitative de l'insertion
Expérimenter	14		Expérimenter un marché indifférencié handicap / insertion
Agir	13	Faciliter l'accès à la commande publique du secteur adapté	Flécher des marchés réservés ou accessibles au secteur adapté
Connaître	15		Former, sensibiliser le secteur adapté aux marchés dans le cadre de partenariats
AXE ÉCONOMIE RESPONSABLE			
Connaître	16	Favoriser l'accès des TPE / PME locales et vertueuses à la commande publique départementale	Connaître et qualifier les TPE / PME locales
Agir	17		Simplifier la réponse aux consultations
Agir	18		Créer des rencontres et communiquer avec la sphère économique locale
S'organiser	19	Augmenter la part des achats équitables	Étendre les achats équitables aux achats de convivialité liés aux réceptions
S'organiser	20		Travailler à une mutualisation avec d'autres acheteurs publics en ciblant l'offre équitable

Des enjeux et objectifs cohérents avec les engagements départementaux

- S'inscrire dans une conception de l'achat public responsable ancrée dans la collectivité.
- Réaffirmer le caractère exemplaire de l'implication du Département dans la lutte contre les inégalités.
- Porter l'innovation sociale, soutenir l'emploi et favoriser les circuits courts.
- Valoriser les réalisations déjà nombreuses et importantes dans ces domaines.
- Matérialiser sa volonté d'optimiser son organisation.
- Investir les marges de manœuvre dans la mobilisation de la commande publique comme levier pour l'insertion, la transition écologique et la promotion de l'économie circulaire.

Un processus participatif, un pilotage transversal, une démarche dynamique

Le service de la commande publique a rassemblé plus de 40 personnes venant de 13 services et 10 directions pour, ensemble, établir un état des lieux partagé, recenser les objectifs à poursuivre, prioriser les actions et rédiger les 20 fiches actions, sous double pilotage technique (directeurs) et politique (Président puis Présidente du conseil départemental et associant 6 vice-président·e·s).

Une démarche d'évaluation et d'amélioration continue

Prévu pour une durée de 6 ans (2021-2026), le SPASER 54 sera évalué dans le cadre d'un comité de suivi annuel associant élus et représentants de l'administration, sur la base d'indicateurs choisis en amont de la rédaction de la feuille de route, avec l'appui du service Contrôle de gestion, évaluation, observatoire.

Une posture innovante : chercher à « être sobre »

Au-delà de l'acte d'achat, le SPASER permet de développer une culture commune, de systématiser la réflexion sur le juste besoin et sur les alternatives à l'achat, dans un objectif de sobriété :

Acheter moins pour acheter mieux,
Partager pour moins acheter

Retrouver le schéma intégral sur meurthe-et-moselle.fr

DÉPARTEMENT MEURTHE & MOSELLE
@departement54
meurthe-et-moselle.fr
Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
48, esplanade Jacques-Baudot - CO 900 19
54035 NANCY CEDEX - Tél. : 03 83 94 54 54

PAO CD54 Dircom J. Baronnat - Photo © AlexSava-iStockphoto.com - Mars 2021 - 07